



Recherche sur l'élaboration des politiques publiques en Afrique subsaharienne

Mandat

mai 2021

1. Consultance

Le Bureau canadien de l'éducation internationale (BCEI) souhaite identifier et conclure un contrat avec des consultants indépendants ou des sociétés de conseil pour effectuer des recherches sur deux projets distincts, qui traitent de sujets clés du développement des politiques publiques en Afrique subsaharienne. Cet appel vise à identifier des consultants pour chaque projet examinant 1) l'innovation dans le secteur public en Afrique subsaharienne et 2) les femmes leaders émergentes dans le secteur public africain. S'appuyant sur des données quantitatives et qualitatives, les chercheurs et les équipes devront élaborer un document dont les résultats seront comparables à travers l'Afrique subsaharienne.

2. Contexte

2.1 Bureau canadien de l'éducation internationale

Le Bureau canadien de l'éducation internationale (BCEI) est un organisme sans but lucratif qui fait la promotion de l'éducation internationale au Canada et à l'étranger. Le BCEI est la voix nationale qui fait avancer l'éducation internationale canadienne en créant et en mobilisant l'expertise, les connaissances, les possibilités et le leadership. Le BCEI gère plusieurs programmes et projets de bourses d'études internationales, dont le programme de bourses Leaders africains de demain (LAD).

2.2 Programme de bourses Leaders africains de demain (LAD)

Le programme de bourses d'études Leaders africains de demain (LAD) a soutenu de jeunes professionnels africains pour qu'ils deviennent des leaders dans le domaine des politiques et de l'administration publiques. Entre 2015 et 2019, le programme de bourses d'études LAD a offert 114 bourses complètes basées sur le mérite à des femmes et des hommes de 35 pays d'Afrique subsaharienne pour poursuivre une maîtrise en administration publique, en politique publique ou en finances publiques au Canada. Financé conjointement par le gouvernement canadien par l'entremise d'Affaires mondiales Canada et de la Fondation Mastercard, le BCEI a géré le programme en partenariat avec l'Institut d'administration publique du Canada (IAPC) et en collaboration avec l'Association africaine pour l'administration publique et le management (AAPM) et l'Association canadienne pour les programmes d'administration publique (ACPAP). Une série d'initiatives dans le cadre d'un programme de prolongation pour 2021, y compris la mobilisation des connaissances, vise à maximiser l'impact du programme LAD. Afin d'amplifier l'expérience du programme LAD et de contribuer au corpus croissant de connaissances sur l'élaboration des politiques publiques sur le continent africain, le BCEI commande les deux études suivantes pour aborder les problèmes que les boursiers de retour au pays ont rencontrés en Afrique subsaharienne.

2.2.1 L'innovation dans le secteur public en Afrique subsaharienne

Cette étude abordera les préoccupations de certains anciens boursiers qui se sentent incapables d'innover en raison d'environnements qui ne favorisent et ne soutiennent pas pleinement l'innovation et qui n'offrent pas d'espaces pour faire des recommandations tangibles aux gouvernements africains. La recherche identifiera les moteurs et les obstacles à l'innovation et inclura des exemples d'innovation où les organisations de la société civile s'engagent avec le gouvernement dans le développement et la mise en œuvre des politiques.

2.2.2 Les femmes leaders émergentes dans le secteur public africain

Comme le programme LAD s'est efforcé de promouvoir l'égalité des sexes et l'intégration dans le secteur public, ce document rassemblera des données qualitatives et quantitatives sur les rôles de leadership des femmes dans le secteur public en Afrique, identifiera les obstacles et les moteurs de l'engagement des femmes dans le secteur public et élaborera des recommandations pour soutenir les femmes leaders émergentes dans le secteur public africain. Les expériences des anciennes boursières LAD seront intégrées à l'étude – à la fois des exemples où les femmes ont été en mesure d'exercer leur rôle de leadership et des exemples où les femmes ont rencontré des obstacles pour assumer un rôle de leadership.

3. Objectif et portée

L'objectif de ces deux projets de recherche est de :

- Soutenir la génération de connaissances sur les sujets susmentionnés;
- Développer un apprentissage généralisable et transnational basé sur ces connaissances en produisant un document bien écrit et complet qui fournit des idées et des recommandations pratiques. La recherche devrait permettre la diffusion des résultats à des publics universitaires et non universitaires; et
- S'engager auprès de la communauté des anciens boursiers LAD pour amplifier leurs voix et s'assurer que les recommandations et les résultats sont accessibles et pertinents pour ce groupe.

4. Méthode de recherche

La portée de la recherche exige que le consultant utilise des approches de recherche qualitatives et quantitatives solides qui devraient inclure, sans s'y limiter, les éléments suivants :

- Un examen des documents pertinents et de la littérature publiée, y compris (mais sans s'y limiter) les recherches récentes financées par l'IAPC et/ou l'AAAPM;
- Des enquêtes, des entretiens ou des discussions de groupe avec les anciens boursiers LAD; et
- Le respect de la conception générale de la recherche, de la sélection de l'échantillon, de la gestion et de l'analyse des données, conformément aux normes éthiques les plus élevées. Le cas échéant, les consultants devront obtenir l'approbation de tout organisme institutionnel ou d'éthique de la recherche spécifique au pays.

5. Éléments livrables

Les éléments livrables dans le cadre de ce contrat sont les suivants :

- Un plan de travail comprenant une compréhension approfondie de la mission, y compris un aperçu préliminaire de l'élaboration des politiques publiques en Afrique subsaharienne et un plan détaillé de la manière dont la recherche doit être accomplie;
- Un rapport préliminaire, en Word, comprenant les premiers résultats, les problèmes rencontrés et une stratégie pour compléter le travail;
- Un rapport final à présenter au BCEI, en Word, et d'une longueur de 20 pages, qui comprendra :

- les principales conclusions et analyses;
- une discussion des résultats et des conclusions; et
- des recommandations.

Il est conseillé au(x) consultant(s) de s'assurer que leur document :

- Génère de nouvelles connaissances et un contenu pouvant conduire à l'élaboration de directives pratiques ou de solutions possibles aux défis rencontrés dans le domaine de l'administration et de la gestion publiques en Afrique subsaharienne;
- Considère les perspectives des différentes régions de l'Afrique subsaharienne; et
- Contient, dans la mesure du possible, les commentaires recueillis auprès des anciens boursiers LAD ainsi que les implications pour les gestionnaires et administrateurs du secteur public.

À l'appui de ce travail, le BCEI fournira au(x) consultant(s) des données sur la communauté LAD.

6. Calendrier et échéancier

Le contrat devrait débuter le 30 juillet 2021 et se terminer le 8 octobre 2021.

Plan de travail	D'ici le 13 août 2021
Rapport préliminaire	D'ici le 13 septembre 2021
Rapport final	D'ici le 4 octobre 2021

7. Budget

Chaque projet sera financé pour un maximum de 20 000 \$CAN (inclusif). Le consultant retenu doit élaborer un budget pour la réalisation des étapes décrites dans la présente mandat en répartissant clairement les dépenses et le taux quotidien.

Calendrier de paiement

- Après approbation du plan de travail – 30 %
- Sur présentation du rapport préliminaire – 30 %
- Sur présentation du rapport final – 40 %

Les paiements seront versés dans les 30 jours suivant la réception d'une facture et la soumission des éléments livrables correspondants.

8. Processus de demande

Date limite (révisé) : vendredi 9 juillet 2021, 23h59 HAE (Heure avancée de l'Est).

Les candidats retenus peuvent s'attendre à être informés dans les trois semaines suivant la date limite.

Les propositions doivent être envoyées à cwilde@cbie.ca. Veuillez utiliser l'objet : Recherche LAD en Afrique subsaharienne.

Les propositions, d'un maximum de cinq pages, sans compter les CV des équipes, (espacement simple, police et 12 points et marges de 0,5") doivent fournir :

- Noms et CV du ou des consultants principaux, y compris leurs qualifications et leur expérience pertinente dans la réalisation du type de recherche requis; Chaque CV ne doit pas dépasser deux pages;

- Un résumé de votre expérience (ou de celle de votre société) dans la réalisation du type d'analyse demandé dans le présent mandat;
- Une description de la manière dont vous/votre société avez l'intention de fournir les services dans le délai proposé;
- Une proposition financière détaillée, comprenant à la fois les honoraires professionnels et les frais remboursables.

Les propositions seront acceptées en anglais ou en français.

9. Évaluation des propositions de recherche

Les propositions de recherche seront évaluées par un minimum de deux examinateurs externes sur la base de critères établis qui comprendront les éléments suivants :

- Le potentiel de l'étude de recherche proposée à contribuer aux objectifs généraux du projet de recherche et à faire progresser les connaissances dans ce domaine;
- La qualité de la proposition de recherche en termes de compréhension du sujet et des obstacles rencontrés dans le secteur public en Afrique;
- Qualifications et expérience de l'équipe de recherche dans ce domaine;
- Faisabilité de l'étude proposée sur une durée de deux mois pour mettre en œuvre la recherche (de l'élaboration du plan de travail à la soumission du rapport final); et
- Maximisation de la contribution des anciens boursiers LAD.

Notes pour les candidats :

- Le BCEI peut, à tout moment avant la date de clôture, pour quelque raison que ce soit, que ce soit de sa propre initiative ou en réponse à une clarification demandée par un candidat (potentiel), modifier le mandat par un amendement écrit. Veuillez-vous référer à <https://cbie.ca/fr/notre-travail/programmes-actuels/leaders-africains-de-demain/lad-recherche> pour les mises à jour.
- Tous les candidats potentiels qui ont soumis une proposition seront informés par écrit de toutes les modifications apportées au mandat et seront, le cas échéant, invités à modifier leur soumission en conséquence.

10. Propriété intellectuelle

Tous les documents produits et matériels fournis par le BCEI au consultant dans le cadre de la consultation (y compris les données des anciens boursiers), resteront la propriété du BCEI. La propriété et le droit d'auteur de toutes les données, ébauches et produits finaux seront la propriété unique et exclusive du BCEI, sous réserve de ses ententes contractuelles avec Affaires mondiales Canada et la Fondation Mastercard.

11. Contact

Les questions peuvent être adressées à Catherine Wilde, BCEI, à cwilde@cbie.ca.